6 PAGES 5 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893 — Fondé en 1893

Téléphones { à LILLE N° 1.02 — à ROUBAIX N° 3.23 — à LENS N° 1.02

ABONNEMENTS — 3 Mois / 6 Mois / 1 An
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 9 fr. 18 fr.
Autres départements. . . . . 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste

Le numéro 5 Centimes

PUBLICITE — Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Dimanche 1er JUILLET 1906

DÉPÔT LÉGAL 1164 — 5014324

LES FAITS DU JOUR

LES MINISTRES SE SONT REUNIS EN CONSEIL A L'ELYSEE.

LE PROCUREUR GENERAL N'EN CONTINUE DEVANT LA COUR DE CASSATION SA DEMONSTRATION DE L'INNOCENCE DE DREYFUS, EN SIGNALANT TOUS LES FAUX, LES SUBORNATIONS DE TEMOINS, LES VILENIES DE L'ETAT-MAJOR. — IL A RENDU HOMMAGE AU CARACTERE ET AU ROLE DU COLONEL PICQUART.

AUX CHANTIERS DU METROPOLITAIN A PARIS, SEPT OUVRIERS ONT ETE BLESSES PAR LA RUPTURE D'UN PALIER

UN ACCIDENT MORTEL S'EST PRODUIT AUX MINES DE MEURCHIN.

L'INSTITUTEUR

« centre de la Vie de la Nation »

Les « Amicales » françaises d'instituteurs, dont le Congrès fut si agité par la grande bataille entre « syndicalistes » et « associationnistes » n'ont pas encore — et c'est heureux — à leur actif, l'impressionnante statistique lue au Congrès des instituteurs russes le 20 juin dernier, en Finlande.

Le trésorier de l'« Union » fit en effet connaître aux 370 délégués qui l'écoutèrent dans un silence religieux, que durant les cinq derniers mois, le gouvernement du Tzar Rouge fit arrêter 549 instituteurs ou institutrices, en destitua 175, et, — procédé plus expéditif, — en déporta sans jugement 1,025.

En outre, P.-S. Deneiga, L.-V. Dobrov, V.-I. Chimborski, la jeune institutrice E.-G. Dougentsov, D.-D. Volfson, Vissotsky, Eppstein furent fusillés ou brûlés vifs ; — encore Mlle Dougentsov fut-elle, avant de mourir, violée par les cosaques de Nicolas.

Qu'on se figure l'intensité d'action et de vie d'un tel Congrès, ouvert sous de pareils auspices, consacré par d'aussi nobles martyres, — et l'on ne sera point étonné que cette parole admirable du député Bondarev, qui appartient au Groupe du Travail de la Douma, ait été proférée dans la solennelle acclamation d'une foule exaltée :

— « L'instituteur doit être le centre de la vie de la Nation. »

Eh, oui ! De même qu'en France la dernière victoire socialiste et républicaine est « la victoire du maître d'école », de même l'organisation du mouvement révolutionnaire russe est l'œuvre de l'Instituteur.

Qui donc a canalisé en un mouvement démocratique puissant, et conscient, le lion du peuple paysan prêt à dégénérer en horrible Jacquerie, sinon l'instituteur ?

Qui, sinon lui, organisa l'admirable manifestation électorale et fit de la Douma l'assemblée révolutionnaire prête à toutes les audaces, résolue à toutes les fiertés en face du ministère de l'Autocrate ? N'est-ce pas l'instituteur russe qui précisa, qui réalisa la charte paysanne, lui qui, pour la première fois, fit comprendre au moujick que le Tzar n'est qu'un homme, l'alcool un poison et le pope un pourceau ?

Il est l'initiateur véritable du peuple russe, la cause première de la Révolution émancipatrice.

Et comment il est, lui aussi, un paysan, un fils de serfs, un cousin de ses frères ! Fort comme eux de compétence, bien plus, il s'est [illegible] une tête [illegible] d'intuition, d'humilité, d'humanité, d'action. Il sent le prolétaire dans sa chair, quand la horde sauvage des [illegible] débusquait, la mort galopant avec elle... Il était aussi le premier dans la râfle, désigné d'office aux chefs de la police, par sa fonction elle-même, pour la fusillade ou pour les mines.

Mais les deux mille instituteurs victimes ont laissé derrière eux vingt millions de révoltés : le compte est bon !

A l'exemple de toutes les démocraties, la Nouvelle Russie, la gauche de la Douma, songe déjà à la réorganisation de l'enseignement primaire, à l'amélioration du sort des instituteurs.

Des interpellations se préparent qui réclameront, avec l'instruction gratuite et obligatoire, la création de conseils universitaires primaires issus du suffrage des instituteurs, — l'établissement administratif et l'augmentation du traitement des maîtres d'écoles.

En même temps, une sorte de réhabilitation des professeurs primaires s'institue spontanément ; l'importance de leur rôle social apparaît à tous, et leur influence grandit tous les jours.

Leur besogne ne fait d'ailleurs que de commencer. C'est à eux qu'il revient de préparer la génération prochaine qui, peut-être, bâtira demain, dans le sang des martyrs, les Etats-Unis d'Europe Orientale ; — et qui devra, tout au moins, mettre en œuvre l'amoncellement un peu incohérent des matériaux de liberté accumulés par la génération actuelle.

Admirable, et noble, et grave mission qui fait bien de l'Instituteur le dépositaire des légitimes ambitions, des espérances sacrées de tout un grand peuple.

Quant à nous, socialistes de France, acceptons cet enseignement de nos frères de Russie aux prises avec les difficultés d'une transformation sociale profonde, — et tâchons d'en faire notre profit.

Peut-être — et les ordres du jour de nos Congrès pourraient en témoigner, — oublions-nous trop souvent que nos efforts de propagande seront vains et stériles si l'école primaire ne nous a précédés dans cette œuvre libératrice, par une instruction rationnelle et scientifique, par la destruction des dogmes religieux et sociaux, dont l'Humanité nouvelle aura dû perdre jusques au souvenir.

En France comme en Russie, cette rénovation intellectuelle indispensable à l'application de notre doctrine ne sera l'œuvre ni des politiciens, ni des conférenciers, mais bien celle de l'Instituteur véritable « centre de la vie de l'Humanité ».

Maurice MONIER.

Çà et Là

Sur le Pô

On a beaucoup admiré l'élégance de l'escroc Galley organisant une croisière pour échapper aux recherches dont il était l'objet. Galley n'était qu'un maladroit.

Un escroc italien a fait bien mieux que lui. Ces jours derniers il annonça qu'à la suite d'un pari il parcourrait le Pô dans toute sa longueur à bord d'une minuscule canot et sans emporter un sou dans sa poche. Bel exploit sportif ! Le jour fixé pour le départ il y eut un monde fou sur les deux rives du fleuve et le voyageur partit, dans un tonnerre d'acclamations. Ses premières escales n'eurent pas moins de succès. Des reporters diligents l'accompagnaient dans des automobiles. La police avait dû, sur certains points, organiser un service d'ordre. Quand l'homme au canot descendit à terre, sachant qu'il n'avait pas de quoi payer son dîner au restaurateur, des comités improvisés lui offraient des banquets qu'arrosaient les vins les plus chaleureux et le champagne le plus pétillant. Le voyage de l'homme au canot était triomphant.

Eh bien ! l'homme au canot était tout bonnement un repris de justice qui, traqué par la police et sur le point d'être pris, avait imaginé ce moyen vraiment ingénieux, ingénieux et inédit de filer !

Il avait pensé que, pour se moquer de la police, le mieux était encore de la mettre dans son jeu. Elle le regardait passer sur le fleuve et avec la foule des badauds, l'admirait. Il a failli réussir. Ce qui est sûr, c'est qu'en certains villages, il fut très galamment complimenté par les autorités et que, la cohue étant grande autour de lui, les agents durent le protéger afin qu'on ne l'étouffât pas, sous prétexte de l'embrasser ! Voilà au moins un malfaiteur habile !

Par malheur, il s'est trouvé, sur l'une des rives du Pô, un policier pour le reconnaître et lui mettre la main au collet. Le voyage si bien commencé s'est désastreusement terminé.

Car la fortune, en dépit du dicton, ne sourit pas toujours aux audacieux. C'est même une chance pour les honnêtes gens qui manquent d'audace. Autrement, en effet, il n'y aurait bientôt plus que des mufles sur la terre, et chacun sait qu'en dépit des retours de fortune qui les attendent, il n'y en a déjà que trop !

GRIFF.

CHRONIQUE

Les CERISES

C'était au fond du Poitou, aux environs de la Saint-Jean, à l'époque où l'on coupe les foins, où les tilleuls se couvrent de milliers de fleurs odorantes et où les cerises sont mûres.

Je me promenais dans un clos bien affruité, en compagnie d'une jolie personne, nièce du propriétaire du domaine.

Le clos était vert, planté de cerisiers, de pommiers et d'albergiers en plein rapport et voisin d'un bois peuplé d'oiseaux.

Ma compagne était une jolie Angoumoisine de mon âge ; vingt ans, fraîche, mignonne, avec des lèvres rouges, des yeux noirs très vifs et des cheveux châtains. Nous nous connaissions depuis la veille, seulement ; mais, à la campagne, et quand on est dans la prime jeunesse, on se lie si vite.

L'air vif du matin, le clair soleil, la bonne odeur d'herbe fauchée qui nous venait des prés, nous avaient rendus expansifs, et nous cheminions à travers les arbres du clos en jasant comme une paire d'amis ; elle, très gaie, curieuse, questionneuse ; moi, plus timide, romanesque, très inflammable et cachant sous des dehors un peu gauches, une tendresse naissante qui ne demandait qu'à s'enhardir.

Tandis que nous flânions doucement, un chant d'oiseau nous arrivait [illegible] feuillée — un chant composé tout au plus de trois phrases très courtes, d'une sonorité et d'un velouté exquis. On ne pouvait mieux le comparer qu'aux sons d'une flûte d'or. C'était une mélodie pleine et pure, liée par un grassoyement imprégné de sensualité.

La jeune fille s'était arrêtée pour l'écouter.

— Quel est cet oiseau qui chante si joliment ? me demanda-t-elle.

— C'est le loriot.

— Vraiment ! Et comment est fait le loriot ?... Je ne l'ai jamais vu.

Je dus lui dépeindre cet oiseau, grand mangeur de cerises, au poitrail d'un beau jaune vif, avec des ailes noires et une queue mi-partie noire et jaune. Je le lui portraiturai, avec son bec de couleur purpurine, fort et largement fendu ; ses narines bien ouvertes ; son œil gros, rond, rouge comme une guigne et moulé d'une humble lueur gourmande ; sa petite moustache noire accentuant cette physionomie d'épicurien. Je lui dis qu'il nous arrivait des pays chauds à l'époque où les bigarreaux commencent à prendre couleur, et qu'il construisait son nid à la fourche des hautes branches, — un nid douillettement matelassé d'herbe et de toiles d'araignée, suspendu comme un hamac entre deux rameaux par de souples et solides ligatures qui le bercent au moindre souffle d'air, ce qui ajoute une volupté de plus au confort de cette aérienne demeure.

— Le jus des cerises, continuais-je, le pépin opiacé à la tendresse, et, quand il n'est bien gavé de cerises et de guignes, c'est dans ce nid au moelleux balancement qu'il fait un doigt de cour à sa payse.

Ce détail mit en gaîté la jolie fille de l'Angoumois.

— Oh ! dit-elle, je voudrais bien voir un loriot !

— Ce n'est pas facile, répliquai-je, car cet oiseau gourmand est d'un naturel défiant et d'une approche difficile... Pourtant, nous pouvons essayer.

Et, nous prenant par la main, marchant tous deux avec précaution au plus épais de l'herbe, nous nous approchâmes d'un grand cerisier d'où partait le mélodieux chant flûté. A peine étions-nous arrivés au pied de l'arbre, que l'oiseau favori s'envola ; mais nous pûmes entrevoir, parmi les feuilles, son corps svelte, bien découpé, et ses ailes noires et jaunes qu'il agitait en fuyant vers les bois.

Nous étions restés près du cerisier, le cou tendu, la main dans la main, les yeux perdus dans les feuilles où les fruits mûrs luisaient doucement dans la verdure. C'étaient des bigarreaux blancs et roses, à la pulpe charnue, à la couleur invitante. Une échelle était justement appuyée à l'arbre.

— Si nous allions prendre la place du loriot ? insinua-t-elle en me lâchant la main.

Ramassant ses jupes, d'un pied leste elle escaladait les échelons, et, d'en bas, je distinguais, dans la pénombre, ses pieds mignons sous la retombée de sa robe rose à mille raies. A mi-chemin, elle se retourna, et, avec un sourire espiègle :

— Eh bien ! venez-vous ? me cria-t-elle.

Ce n'était pas l'envie qui me manquait, mais je n'aurais pas osé monter sans y être invité. Je la suivis en rougissant, et nous nous trouvâmes bientôt tous deux au cœur de l'arbre.

La position était fort agréable, sinon très commode ; à chaque mouvement que nous faisions, son bras et ses cheveux effleuraient ma joue, et elle riait, tandis que j'avais l'air très sot et très emprunté.

A la fin, elle s'accrocha d'une main au tronc de l'arbre, et s'assit, jambes pendantes, sur une branche horizontale. J'en fis autant, et nous nous trouvâmes l'un près de l'autre, mollement balancés par la branche élastique et fléchissante. Seulement, moi, je n'avais pas, comme elle, un point d'appui pour me tenir commodément ou, plutôt, le seul point d'appui qui me fût offert était son épaule ou sa taille et mon horrible timidité m'empêchait de m'en servir. Combien, alors, j'enviais la légèreté et l'adresse du loriot mangeur de guignes ! En voilà un qui sait sauter en équilibre sur les branches et que l'obligation de se tenir haut perché entre ciel et terre ne gêne ni pour satisfaire sa gourmandise, ni pour être aimable ! Le vent a beau secouer l'arbre, il se balance avec la feuillée et n'en perd pour cela, ni son appétit, ni sa présence d'esprit.

Je n'en aurais pu dire autant, et, malgré l'affriolante compagnie de ma mignonne voisine, je me sentais fort mal à mon aise, et plus gauche encore qu'avant. Elle ne semblait pas s'en apercevoir et picorait gaiement les fruits à portée de sa main ou de ses lèvres.

— Il fait bon ici, soupira-t-elle ; ne trouvez-vous pas que nous sommes comme le loriot avec sa payse, dans leur nid suspendu ?

J'avais toutes les peines à me tenir sur la branche ; au bout de cinq minutes, je fis un faux mouvement et je me laissai bêtement choir au pied du cerisier.

Elle éclata de rire ; puis, ayant bourré ses poches de cerises, elle descendit à son tour.

J'étais furieux contre moi-même et, sans presque parler, languissamment, nous reprîmes le chemin de la maison, tandis qu'à la lisière du bois, le loriot, avec son chant flûté, avait l'air de railler ma timidité.

André THEURIET.

ÉCHOS ET NOUVELLES

NID ET PANTALON

Le comble de l'audace, c'est bien ce qui vient d'être observé au Mans, dans le parc d'un collège de jésuites.

Vers la fin de mai, rapporte M. de Parville, un couple d'oiseaux s'installa sans façon, dans le pantalon d'été d'un jardinier de l'établissement. Le pantalon était pendu à un clou sous un appentis. Six œufs prirent place dans ce nid improvisé et sous la protection du pantalon la jeune famille vint au monde, cinq petits qui avaient [illegible]. Le dernier resta dans le fond du pantalon.

On ne voit pas tous les jours un nid dans un pantalon.

LE RECORD DU FROID

On s'imaginait, jusqu'ici, que la localité la plus glaciale de cet hémisphère était Werchojansk, en Sibérie, où le froid atteint constamment des [illegible] au-dessous de zéro.

Or, le peintre russe Borisoff, exploitant dans la Nouvelle-Zembla, a découvert, sur les côtes du détroit de Matéchkine, une cuisse renfermant deux thermomètres, l'un à maximum, l'autre à minima, portant la marque du constructeur viennois Kuppeser. Ces instruments doivent avoir appartenu à un géographe autrichien Hoefer, qui extrapolant dans ce détroit dès en 1872. Le thermomètre maximum marquait [illegible] et l'autre — 70°.

NOS DÉPÊCHES

par Services Télégraphiques et Téléphoniques spéciaux

Congrès National

DES MINEURS

(De notre envoyé spécial)

Compte rendu détaillé de la deuxième journée

Saint-Etienne, 29 juin. — Il est trois heures : le citoyen LAMENDIN président, ouvre la séance.

Avant la lecture du procès-verbal, le camarade Bouchard de St-Etienne, demande au Congrès d'entendre une communication du Conseil Fédéral de la Loire. Dans la réunion de la veille, il a arrêté les localités où se feraient les conférences syndicales samedi soir et les concours qui seraient sollicités. Lamendin, Joly, de Trets et Galle, de Côte-Chaude, seront invités à aller à la Ricamarie ; Martin Compayre, des Ardennes, Garde, de Mont-Vioq et Martin, du Centre, iraient à Roche-la-Molière ; les camarades Bexant, Gros, de Saint-Saverdunin, Monier, de Lens Magère, de la Garonne, et Charlet de Doyet, prendront la parole à Villars ; enfin Quintin du Nord et Draux d'Anzin, feront la réunion de Côte-Chaude.

Ces points réglés, Bexant lit le procès-verbal de la précédente réunion, et après échange d'observations, il est adopté.

L'Unité Minière

Le Congrès dans sa réunion d'hier, avait entendu la lecture d'une proposition déposée par le citoyen Draux, d'Anzin.

« Considérant que l'Union de tous les syndiqués doit être faite : les délégués du bassin d'Anzin, réunis le 17 juin, considèrent qu'il y aura lieu de faire d'une part et d'autre part, entre les dissidents et les syndicats groupés à la Fédération nationale de France un rapprochement qui ferait une unification des forces syndicales et la conséquence de ce rapprochement, serait l'entrée en bloc de tous les syndicats des mineurs de France à la Confédération générale du Travail, sous réserve de certaines modifications à faire aux statuts qui régissent actuellement ladite Confédération.

Les camarades Monier et Bexant, ont contresigné cette motion qui a été renvoyée à la 6e commission.

Cette 6e commission spécialement chargée de rapporter tout ce qui a trait à la question de la reconstitution de l'Unité ouvrière minière, a désigné le citoyen Calvinhac, maire de Carmaux, comme président ; les camarades Monier, Draux, Garde et Fauvet avaient été désignés pour en faire partie. Elle s'est réunie dans la matinée et a arrêté le rapport suivant qui a été apporté au Congrès :

Citoyens, compagnons,

Votre 6e commission a mission de rédiger un rapport tendant à faire l'union des ouvriers mineurs et similaires qui font actuellement partie de la Fédération nationale des Mineurs et similaires de France.

La 6e commission reconnaît, citoyens, que la division des forces minières est très préjudiciable aux intérêts de la classe de notre corporation et nous devons ensemble faire tous nos efforts afin de faire disparaître un état de chose qui ne peut que très durer.

C'est dans ce but que nous avons abouti à un résultat positif que nous vous proposons :

1. Eliminer le citoyen Merzet, officiellement à sa demande, à venir expliquer à votre commission les conditions auxquelles l'Union peut faire des ouvriers mineurs : similaires de France, et, [illegible] à faire l'Unité avec la Fédération nationale des mineurs de France.

2. Qu'il soit organisé un Congrès extraordinaire où seraient invités tous les syndicats ayant partie des deux organisations pour faire entente et élaborer un projet de statuts d'Unité.

Le Rapporteur,
MONIER.

La discussion générale est ouverte. BOUCHARD ne doute pas que sur le point de savoir si l'unité est désirable, il y a unanimité au Congrès. Mais pourquoi n'existe-t-elle plus ? La Fédération nationale a-t-elle donc exclu quelqu'un de son sein ? En aucune façon. Il y a des camarades qui délibérément nous ont quittés ; ils demandent à revenir : qu'ils s'adressent donc au Bureau du Comité National.

MARTIN, du Centre, dit que certainement l'Union est nécessaire et que tout le monde la désire : à une condition toutefois, c'est que la Fédération Nationale n'ait en aucune façon à s'abaisser. Nous, sincèrement, nous avons toujours voulu l'Union. Où a été l'obstacle ? Il y a eu deux ou trois personnalités qui ont soulevé ou créé des questions individuelles auxquelles nous ne voulons pas nous arrêter, la question des députés-mineurs par exemple, ou des parlementaires : l'orateur tient à rendre hommage au groupe socialiste de la Chambre, qui en toutes circonstances a soutenu la Fédération Nationale des mineurs, comme il a défendu les intérêts de tous les ouvriers. Martin demande pour conclure que le Congrès adopte le rapport de la 6e commission et que le soin de régler les divers points de l'Unité, soit réservé à un Congrès extraordinaire.

Le citoyen TERASSON, de Roche-la-Molière, montre tous les inconvénients de la scission dont le patronat minier profite au grand détriment des mineurs. Refaire l'Unité, dit-il, c'est notre idéal ; faisons l'Unité.

MONIER, de Lens, intervient dans la discussion. Pourquoi, demande-t-il, sommes-nous ici réunis et pourquoi nos Congrès ? Nous sommes venus pour étudier et adopter tout ce qui peut servir les intérêts de la classe des mineurs. Or, l'Unité est nécessaire, les ouvriers veulent l'Unité, nous devons donc la leur donner. Cependant nous ne saurions oublier que si une minorité s'est retirée, est devenue dissidente, c'est parce qu'elle ne partageait pas à diriger la Fédération nationale. Nous n'imposerons pas de conditions, nos cœurs et nos bras sont ouverts ; mais nous n'accepterons aucune condition ; nous n'irons pas à l'Unité, tête basse ou chapeau bas.

Le camarade DRAUX, d'Anzin, prend la parole à son tour. Non certes, dit-il, il ne conviendrait pas que nous nous inclinions ; seulement je demande que la Fédération nationale ne s'enferme pas dans une morgue hautaine. Quand l'Unité sera réalisée, il faut qu'il n'y ait ni vainqueurs, ni vaincus ; il faut que tout le monde fasse l'Union dans le seul but d'être plus fort pour la lutte. Discutons, entendons Merzet, voyons ensuite s'il n'y aurait pas lieu de dissoudre simultanément les deux organisations pour constituer une Fédération unitaire nouvelle qui entrerait à la Confédération générale du Travail. Non, il ne doit y avoir ni vainqueurs, ni vaincus, ou plutôt nous devons être tous vainqueurs. Aujourd'hui les ouvriers sont divisés et par conséquent ils sont faibles devant les patrons : demain, soyons tous unis. Appelons les dissidents, sachons quels sont leurs sentiments ; qu'un Congrès extraordinaire où tout le monde sera convoqué soit chargé d'élaborer de nouveaux statuts et alors, nous verrons les mineurs qui actuellement se désintéressent de la Fédération ne voulant prendre parti ni pour les uns, ni pour les autres, qui ne comprennent rien à nos querelles et ne veulent pas s'y engager, alors nous les verrons venir en foule grossir les rangs des syndicats.

Le citoyen BOUCHARD reprend que certainement, sur le principe, il est d'accord avec le camarade Draux. Mais il se demande si les dissidents ont bien l'intention de rentrer à la Fédération Nationale. Il fait observer qu'ils ne se sont pas adressés à elle, mais à un camarade d'une fédération régionale. Il craint que si un congrès spécial est convoqué nous nous rencontrions une fois de plus avec des personnes à idées fixes préconçues, qui ne n'obtiendra ni un résultat, ni une perte de temps.

Bouchard rappelle les négociations entreprises avec la Confédération Générale du Travail, au lendemain du jour où elle avait fait appel à la Fédération Nationale. Ces négociations ont abouti à un échec, parce que, d'après les règlements qui la régissent, reçoivent des syndicats dissidents plutôt que la Fédération.

Ce demande l'Unité ? Je veux l'Unité ; sans aucune aucune personnalité. Que la Confédération générale du Travail reçoive dans son sein la Fédération Nationale des Mineurs. Le but, c'est un Congrès extraordinaire soit convoqué pour refondre les statuts ; que les dissidents reviennent à la Fédération ; ceux qui ne voudront pas revenir resteront en dehors de nous ; qu'y pouvons-nous faire ?

La Fédération n'a rien à renier, elle ne

FEUILLETON DU 1er JUILLET — N° 102

LE

Bonheur des Autres

GRAND ROMAN CONTEMPORAIN

PAR

Paul ROUGET

TROISIEME PARTIE

XIII

Sur la route !...

— Monsieur, où est Hugues... mon neveu ?

Et le fils du baron un peu embarrassé :

— Il n'est pas ici, mademoiselle.

— Mais... il ne tardera pas à rentrer ?

Nouvel embarras du jeune homme.

— Je ne sais pas s'il rentrera ce soir, mademoiselle... Il est parti, il y a une demi-heure, chez des amis du voisinage... Il peut s'attarder... accepter l'hospitalité qui lui sera offerte... revenir demain matin seulement...

Il sourit... d'un sourire étrange... dont Yvonne ne pouvait pas comprendre la signification.

Il ajouta :

— Vous l'attendrez ici ; mon père, qui est à Vienne en ce moment, regrettera de n'avoir pu vous faire lui-même les honneurs du château.

Il y eut une seconde de silence.

Madeleine s'avançait à son tour.

Toute pâle... toute chancelante.

Et elle disait :

— Un mot, monsieur, je vous prie...

« Nous venons de rencontrer, non loin du château, sur la route, une voiture dans laquelle un homme se trouvait.

... Cet homme, le connaissez-vous ?

— Le comte Jean Ledka, madame.

— De quoi est-il accusé ?

— De faire cause commune avec les révoltés, les brigands ; d'avoir pris part à un complot ourdi contre l'Empire et qui vient d'être découvert.

Et avec un hochement de tête :

— Sa culpabilité sera facile à établir,

« Le châtiment est certain.

— Vingt ans de forteresse, son affaire est claire.

Madeleine s'était emparée du bras de sa sœur.

Elle s'y cramponnait, sentant la terre manquer sous ses pieds.

Un vertige la prenait.

Elle eût voulu parler... crier... mais, de sa gorge contractée, aucun son ne sortit.

Puis, tout à coup, un voile s'étendit devant ses yeux, les ténèbres se firent dans son cerveau ; autour d'elle les choses vacillaient ; elle fit entendre une faible plainte et, sans le soutien d'Yvonne et de Rodolphe qui s'était précipité et qui reçut la comtesse dans ses bras, elle serait tombée.

Ils l'emportèrent, inerte, froide, pareille à une morte, dans l'une des pièces du château, où ils l'étendirent sur une chaise-longue.

A genoux près d'elle, Yvonne sanglotait.

Et là-bas, dans la voiture qui le conduisait vers la prison, le comte affaissé sur lui-même, la tête inclinée sur la poitrine, le comte songeait...

Il revoyait... dans la vision brève d'une éclair... la femme qui tout à l'heure lui était apparue et que, depuis vingt ans, il tentait en vain d'oublier.

La femme dont le souvenir, dans la longueur des nuits d'insomnie et d'épouvante, lui arrachait parfois de sourds sanglots...

Il la revoyait aussi belle que jadis, malgré les légères fils d'argent dont sa chevelure était parsemée, et la pâleur de son visage affaissé encore par la souffrance.

Et des mots de malédiction... des mots de folie montaient à ses lèvres.

Par instants il se croyait le jouet d'un cauchemar.

— Elle... aux Roches... près de son fils... près de ce misérable... qui s'est rendu coupable d'une lâcheté sans nom... qui rêve de perpétrer le plus infâme des crimes !

... D'imposer... par la violence... son amour à Loula...

... Sa sœur !...

Non, Dieu ne pouvait permettre une telle monstruosité !...

Ses ongles s'enfonçaient dans sa chair... Une seconde, la pensée lui vint de se soulever... de tenter de s'enfuir... On le rattraperait sans doute... on tirerait sur lui... Que lui importait... la mort était préférable au supplice qu'il endurait.

Mais voici que tout à coup le bruit d'une fusillade se fit entendre... Les deux chevaux, frappés mortellement, s'abattirent sur la route, tandis qu'un des soldats criait :

— Trahison !

XIV

Boris veillait...

En quittant le château du Bois-Dormant, Vareski avait rejoint ses compagnons.

Le danger, pour eux, devenait plus grand. Le chef savait que sa tête, en quelque sorte, était mise à prix.

Il allait falloir se cacher davantage.

Il eut un entretien avec Boris, un entretien au cours duquel il fut résolu que Vareski et une douzaine d'hommes se dirigeraient vers le sud pendant que Boris, avec dix autres, resteraient dans ce coin de la montagne. Il fallait être prudent. Les partisans pouvaient compter sur l'aide, sur la complicité de tous les bûcherons et aussi de tous les paysans, sans exception dévoués à la cause tchèque. Le jour où circulerait le mot d'ordre d'entreprendre la lutte suprême, pas un ne manquerait à l'appel. Mais, cette heure-là n'était pas encore venue.

Le jeune homme songeait :

— Loula aime ce Français venu en villégiature au château des Roches. Ne pensons plus à ce qui est une chimère.

Boris établit donc son quartier général dans la forêt.

Ses hommes furent placés en observation chargés de surveiller les alentours. De cette façon, le fils adoptif de Vareski fut mis au courant de la visite faite par l'un des gardes-chasse du baron au comte Ledka.

Sans en avoir fait la remarque, le garde avait été suivi à l'aller et au retour.

En apprenant cette visite, Boris avait montré de l'étonnement.

Quelle pouvait être la mission de ce domestique ?

Entre le baron et le comte, aucuns rapports n'avaient existé jusqu'à présent.

Un bûcheron était venu annoncer au jeune homme que depuis vingt-quatre heures, Burgred, le fameux chef de la police, était au château des Roches.

Qu'y venait-il faire ? Et pourquoi n'était-il pas déjà reparti ? Autant de questions que se posait Boris, sans pouvoir les résoudre.

Il n'ignorait pas que des arrestations avaient été opérées à Thérésienstadt, à Carlsbad, et que d'autres encore — du moins on le prétendait — étaient imminentes.

Et il pensait que le comte Ledka, qui n'avait pas caché la sympathie qu'il éprouvait pour les révoltés, pouvait être inquiété.

Il avait donc recommandé que le château du Bois-Dormant fut également surveillé.

Et il sentait dans son âme une grande détresse.

Hélas ! c'était à elle qu'il pensait sans cesse.

Il était là abîmé dans une rêverie douloureuse, lorsque, brusquement, un homme se dressa près de lui.

— Il y a du nouveau, Berglita ? demanda Boris.

— Oui, chef.

« Quelque chose de bien singulier.

— Le comte Ledka se rend au château des Roches.

— Tu en es sûr ?

— Absolument sûr... Je l'ai vu, à cheval, franchir le pont-levis.

— En effet, voilà qui est étrange.

« Burgred est-il toujours chez le baron Radzill ?

— Oui.

Boris réfléchissait.

Il ne comprenait rien à un événement aussi inattendu... aussi stupéfiant.

Le comte, loyal et franc comme l'épée, n'avait-il pas été attiré dans un guet-apens ? Cette démarche d'un domestique du baron, hier ; cette visite du comte aujourd'hui, tout cela était bien extraordinaire.

Il fallait aviser.

— Berglita, dit-il, appelle nos frères.

A un léger coup de sifflet de celui-ci, huit hommes, sortant de droite et de gauche dans la forêt, surgirent tout à coup.

Boris alla à eux.

Il venait de prendre une décision.

Si le comte était fait prisonnier, on allait, sans nul doute, le conduire à Thérésienstadt.

Burgred devait avoir une escorte.

De combien de soldats se composait cette escorte, voilà le point sur lequel il importait d'être fixé.

Il questionna l'un des partisans :

— Hans, je t'ai chargé spécialement d'une enquête, ayant pour objet de nous apprendre le chef de la police

As-tu rempli ta mission

— Oui, chef.

— Combien de soldats accompagnent Burgred ?

— Outre un policier, son secrétaire, il avait avec lui un sous-officier de dragons et quatre cavaliers.

— En tout cinq hommes. Le policier ne compte pas.

— Oui. Comme on redoute, paraît-il, une attaque, au château des Roches, Burgred a l'intention d'y laisser le sous-officier et deux des dragons en attendant l'arrivée prochaine de renforts sous les ordres d'un lieutenant.

— Qui t'a fourni ces renseignements ?

— Un domestique du baron, dévoué à notre cause.

— Eh bien, mes amis, l'heure est venue d'agir. Si, comme je le crains, un piège a été tendu au comte Jean Ledka, s'il est arrêté, c'est à nous de le délivrer. Êtes-vous prêts à m'aider ?

— Nous sommes prêts, chef.

— Merci, mes braves. La lutte peut-être sera chaude.

— Tant mieux ! Nombreux sont les nôtres que nous avons à venger. L'inaction nous pèse. Il ne nous déplaira pas de faire enfin parler la poudre.

Hans parlait au nom de ses camarades. Tous l'approuvèrent.

Le jeune chef demanda à Berglita :

— Où est Karl Mütz ? Tous nos frères sont ici, lui seul n'est pas ici. Pourquoi ?

(A suivre.)